



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2023

*Samedi 16 septembre 2023
de 09h00 à 12h00*

*À la salle Anne Marie, maison des associations
Rue Joseph Moutin 38180 SEYSSINS*

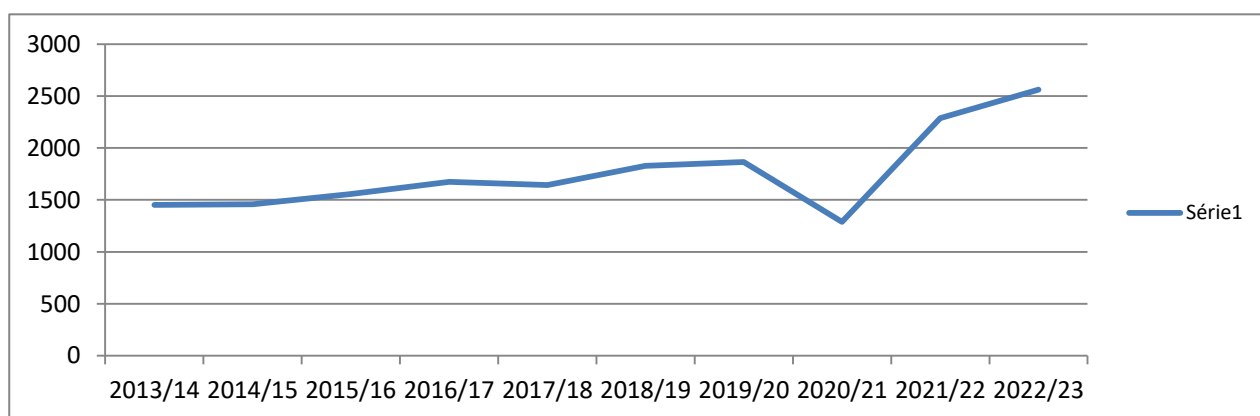


ORDRE DU JOUR

- Accueil des délégués **(09h00)**
- Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire
- Ratification du P.V de l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 septembre 2022 à St Egrève
- Rapport moral
- Rapport de la Commission Sportive
- Rapport de la Commission Technique
- Rapport de la Commission Statuts et Règlements
- Rapport financier
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Approbation des Comptes d'Exploitation et du Bilan de la saison 2022-2023
- Nomination des deux vérificateurs aux comptes
- Présentation des projets pour la saison 2023-2024
- Etude et vote des vœux
- Budget Prévisionnel et tarification saison 2023-2024
- Date et lieu de l'AG de 2024

EVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCES DEPUIS 10 ANS (hors licences événementielles)

Saisons / Clubs	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23
Pays Voironnais Volley	136	114	129	158	121	116	126	135	285	459
Grenoble VUC	221	236	267	251	279	320	312	183	377	390
US St Egrève	117	112	138	115	109	136	132	101	143	186
CAVB Jallioromain	62	92	102	126	108	94	100	78	147	204
UA Seyssins VB	99	114	138	162	158	178	179	166	203	194
Fontaine Volley	144	145	123	132	115	141	137	76	166	187
US Vallée de la Gresse	107	94	89	85	99	159	168	153	173	172
ES Meylan La Tronche	148	151	140	177	156	159	132	77	167	164
CS Bourgoin Jallieu	98	89	104	106	118	112	131	92	123	130
ES St Martin d'Hères	46	45	70	82	92	89	76	29	89	106
Volley La Tour du Pin	42	43	50	72	77	67	73	65	92	107
AL Echirolles VB	52	52	43	37	47	60	60	13	68	81
Crolles Volley Jeunes	20	37	42	35	14	34	37	32	57	57
Touvet VB				16	18	12	10	20	35	55
VB Club Apprieu	24	15	19	29	28	28	33	16	33	35
VB Allevard	18	17	18	24	27	24	17		20	19
Bourg d'Oisans										11
GSD (individuels)					2	5	5	1	3	5
Moirans Multi VB						33	66	51	77	
GSD (AL St Martin d'Hères)							34	0	28	
GSD (VC Domène)							10	0		
Claix VB	54	45	49	34	37	33	17			
VC Les Abrets			16	16	22	10	10			
VB Pontois					16	18				
Alpes Beacheurs	8	14	10	2						
Volley Club Domène	22	20	11	16						
US Grenoble Villeneuve	11	2								
Tignieu VC	24	22								
Total licenciés	1453	1459	1558	1675	1643	1828	1865	1288	2286	2562
Nombre de clubs	20	20	19	20	21	21	22	17	18	18



Récapitulatif des licences – Saison 2022-2023 (Tous les clubs du département)

Entité	Club	Mut.	DSur	TSur	Arb.	VB.	BV.	CO.	DI.	EN.	VPT.	EV.	PV.	SV.	SEN	M21	M18	M15	M13	M11	M9	M7	TOTAL
0380000 GROUPEMENT SPORTIF DEPARTEM1		1							2	3					5								5
0380007 VOLLEY-BALL CLUB APPRIEU	1					22		10	2	1					14		8	10	2		1		35
0380022 VOLLEY-BALL ALLEVARD	1					16			2	1					3			16					19
0380027 VOLLEY LA TOUR DU PIN	1		2	2		85			8	8	6				23	13	33	22	12	2	2		107
0380040 CROLLES VOLLEY JEUNES	1	2				51			4	2					6	1	28	15	6	1			57
0380045 TOUVET VOLLEY-BALL	1	2				40			9	6					15		14	16	9	1			55
0380048 JEANNE ET SERGE VOLLEY BALL	1								2		9				11								11
0382201 GRENOBLE V.UNIVERSITE CLUB	1	10	9	1	20	213	10	23	13	48	83	215			183	59	68	36	21	164	72	2	605
0382203 CA VOLLEY BALL JALIOROMAIN	1	1		2	4	108	18	51	14	13					86	16	56	36	9	1			204
0382205 PAYS VOIRONNAIS VOLLEY - PV	1	14	1		11	315	11	19	4	38	57	200	15		163	28	99	84	30	197	37	21	659
0384638 CS BOURGOIN JALLIEU	1	1			2	56	2	28	4	7	33	26			66	7	22	19	12	29	1		156
0384651 AMICALE LAIQUE ECHIROLLES V	1	2			1	72		2	5	2					22	1	18	17	12	6	4	1	81
0384796 ENT SP ST MARTIN D HERES	1	1			2	96			4	6		35			48	2	10	23	17	11	15	15	141
0385507 FONTAINE VOLLEY	1	4			4	154	2	8	6	16			1		54	23	36	18	18	13	11	14	187
0385990 US ST EGREVOISE	1	10	2		13	137	14		7	28					70	14	39	21	22	15	3	2	186
0386331 ENT SPORT MEYLAN LA TRONCHE	1	5		1	3	120	10	14	3	11	6				39	22	47	30	12	12	2		164
0387013 UNION AS. SEYSSINOISE V.B.	1	13		2	12	148	8		9	29					47	35	46	29	15	19	3		194
0388899 UN.SP.VALLEE DE LA GRESSE	1	1		1	5	115	21	1	8	18	9	22			32	19	29	43	36	29	4	2	194
TOTAL GENERAL	18	67	14	9	77	1748	96	156	106	237	203	498	16		887	240	553	435	233	500	155	57	3 060

Répartition des licences – Saison 2022-2023 (Tous les clubs du département)

Entité	SenM	M21M	M18M	M15M	M13M	M11M	M9M	M7M	SenF	M21F	M18F	M15F	M13F	M11F	M9F	M7F	T.MAS	T.FEM	TOTAL
38 Isère																			
> VOLLEY-BALL	161	90	204	149	81	64	26	30	112	54	266	263	127	74	31	16	805	943	1 748
> BEACH VOLLEY	11	6	28	7					4	3	21	12	2	2			52	44	96
> PV SOURD																			
> PV ASSIS	7	1	1						4	2	1						9	7	16
> SNOW VOLLEY																			
> COMPETLIB	73	14	2						57	8	2						89	67	156
> ARBITRE	30	7	7						22	2	8	1					44	33	77
> EDUC.SPORTIF	95	16	2						27	16	3						113	46	159
> SOIGNANT	1																1		1
> DIRIGEANT	51	1							40	4	2						52	46	98
> PASS BENEVOLE	7								1								7	1	8
> VOLLEY POUR TOUS	103	10	2						81	5	2						115	88	203
> EVENEMENTIELLE			1		9	181	54	5		1	1	3	14	179	44	6	250	248	498
> Total	539	145	247	156	90	245	80	35	348	95	306	279	143	255	75	22	1537	1523	3 060

Ratification du P.V de l'AG du 17 septembre 2022 à ST EGREVE



Eybens, le 18 septembre 2022

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2022

COMPTE RENDU

L'assemblée générale du comité départemental de volley-ball s'est réunie le 17 septembre 2022 au foyer USSE à Saint-Égrève.

Quorum atteint

Assiste : Pierre Vouillot Président de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Volley-ball (AURA).

Ratification du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 18 septembre 2021

Aucune remarque n'étant faite au niveau de l'assemblée, le compte rendu de l'Assemblée Générale du 18 septembre 2021 est adopté à l'unanimité des votants.

Rapport moral

La présidente Marika Vieira a ouvert cette assemblée générale. Elle souligne le gros afflux dans les clubs, de plus de 20%. Il est nécessaire de trouver des solutions, d'être imaginatif dans les clubs. Une réflexion est également menée au sein du comité quant aux stages.

Les achats de matériel ont amélioré les conditions de travail des salariés, pour un meilleur service aux clubs.

Il sera mis en place un lien plus régulier avec les clubs. Une permanence au Comité, pourrait se tenir les vendredis pour avoir un contact de vive voix.

Les priorités seront revues selon le projet politique du CD38. Chaque président de commission sera plus en responsabilité.

Il faut qu'on dynamise les commissions pour que les techniciens soient dans leur partie.

Il s'agit de conforter le conseil d'administration avec de nouveaux élus pour étoffer les commissions et aller sur des organisations bien cadrées, avec les élus qui décident et des décisions qui se déclinent sur le terrain.

Il faut se pencher sur le projet politique sur deux à trois ans, et mettre en place les moyens pour développer cette politique.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Rapport de la commission sportive

Il y a eu énormément d'équipes sur les plateaux.

La mise en place 1 vs 1 a démarré fort avec 60 jeunes

Ça va dans le sens de former les moins de 10 ans, de former de plus en plus jeunes. On va faire jouer de plus en plus jeune au volley. Ces plateaux 1x1 s'inscrivent totalement dans la politique de la ligue et de la FFVB qui souhaitent former des tous jeunes volleyeurs (6-10 ans) et qui demandent l'appui des clubs et des comités en ce sens.

Il a été question des montées des clubs en Régionale masculine. Après sollicitation des clubs de Pré-Régionale d'accession et clubs de Départemental, On a balayé les équipes. Suite à la libération de places en

championnat régional et à la proposition de la ligue de les laisser au comité Isère, les clubs de Pré-régionale d'accession ont été sollicités.

Statutairement ça a été refusé à deux reprises durant la saison, et il se trouve que des places ont été libérées durant l'été. Après une mise en attente liée à la décision de tous les clubs de PR d'accession de monter ou pas, il se trouve qu'une place restait disponible.

Mais c'était exceptionnel. Chaque comité est souverain.

Cependant il faut prévoir dans le règlement pour ne pas être dans des situations exceptionnelles. Il faut que ça apparaisse dans les statuts.

Il a été adopté la proposition de rajouter une ligne sur les montées exceptionnelles.

La PRJ n'est pas un tremplin pour monter. Question du nom qui n'est pas approprié.

Il faudrait le changer. Ce championnat s'appellera dorénavant Championnat Départemental Jeunes

Depuis un an, on note un rééquilibrage garçon-filles.

La Coupe de l'Isère fonctionne bien.

Le rapport de la commission sportive est adopté à l'unanimité.

Rapport de la commission technique

La mise en place de stages beach hivernaux préparés à l'avant-saison permet aux jeunes de garder le contact avec cette discipline et de préparer un peu les coupes de France beach. Le retour des jeunes était positif.

Il s'agit de conforter et développer un peu, en restant dans des engagements financiers raisonnables.

Se mène aussi la réflexion autour d'une formation entraîneur beach tôt dans la saison.

Il y a un projet politique à préciser et de ça découleront les programmations de stages, pour mieux les adapter. Pour la salle, une fois le projet politique du comité précisé, les programmations seront adaptées (âge des stagiaires notamment). Rajeunir des catégories ou à l'inverse, on engage une équipe aux maxi volleyades M18 ? Il s'agit d'équipes régionales, ou déléguées à des comités, sans les joueurs de niveau national et des pôles.

Question posée : on part sur des catégories ciblées sur les plus jeunes ou davantage les M17/M18 ?

Réponse de l'assemblée : Aller vers les plus jeunes : bâtir un CDE avec les catégories cibles : les M13 et plus jeunes. Et on laisse tomber M17/M18. Le comité ne met pas la priorité sur cette catégorie-là.

Il faut qu'on cible une priorité M13M et M12F et ensuite sur projet régional sur la catégorie M11. Enfin, si on a la possibilité de le faire, on va sur les M15/M18

L'idée est de tester une offre de formation intéressante en M11

En beach, la cible est M13-M15 engagés en Coupe de France. Il s'agit de préparer les jeunes qui ont la volonté de faire du beach.

L'assemblée générale adopte :

- La priorité vers les M13 puis les plus jeunes, puis les M15 élargis
- Les stages beach en passant de 2 à 3 jours
- Stage M15 à Noël et Beach en février

Le rapport de la commission technique est adopté à l'unanimité

Rapport de la commission Statuts et Règlements

Il reste quelques questions de mise en conformité des statuts à faire l'année prochaine, car la Fédération va voter les nouveaux statuts l'année prochaine. Les statuts actuels datent de 2004 et sont à actualiser.

Remarque de l'assemblée quant aux Plateaux qualificatifs aux finales régionales
Il faut une modification du règlement pour ne pas laisser la responsabilité à des arbitres jeunes
Il faut aller voir le référent dès le litige.
À nous dans les clubs de faire passer les messages et les règlements.

Que fait-on ?

On s'est posé la question de renommer les bdi pour faire des règlements par compétition, pour que ça ne soit pas au milieu d'un règlement général

Il est décidé :

- Un travail en amont du comité pour un découpage plus fin par compétition
- Un travail en amont des clubs pour que les entraîneurs connaissent les règles
- Une information en début de compétition et l'arrêt immédiat du match dès le problème constaté
- Appeler le référent en cas de problème, disponible les week-ends.

Le rapport de la commission Statuts et Règlements est adopté à l'unanimité.

Rapport financier

Compte de résultats 2021-2022 et bilan

Les stages, compétitions et arrivées, donnent une bonne rentrée d'argent.

Résulte 24 000 euros d'excédent après 2 saisons déficitaires - 10 500 euros sur les deux années passées.

Ça nous conforte pour la pérennisation des emplois et pour financer les projets dont on a parlé : stage, beach, arbitrage et matériel

Les vérificateurs aux comptes ont tenu à souligner l'énorme travail de Béatrice

Pour la saison 22-23, les appels de fonds auront lieu 2 fois dans l'année sur la base de l'activité de l'année passée. Il faut faire remonter les besoins des trésoriers.

Un nouveau vérificateur aux comptes a été nommé. Il s'agit de Camille SIEPER, de l'USSE qui remplace Alfredo Guembes

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2022-2023

La tarification des clubs est inchangée.

En recettes : les chiffres des subventions ont été reçus, et il faut compter sur la vente des produits : championnat et stages jeunes

En charges : à noter une revalorisation des salaires, constants depuis 2014, et de l'achat d'équipements : ordinateur, imprimante, textile (maillots jeunes et survêtements encadrants), et d'un point de vue bancaire, la prise d'une carte bancaire

Il a été posé la question de l'acquisition de tablettes, pour avoir un stock à mettre à disposition pour les formations d'arbitres.

A été adoptée l'acquisition de 3 tablettes, mise à disposition de la Commission départementale de l'arbitrage pour les formations... et voir les besoins dans l'année.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

Tarification des formations à l'arbitrage

Un sujet autour de la tarification des formations de la CDA

- Tarification formation de marqueur : 5 €

Le Comité va faire la formation dans les clubs ou peut les organiser au comité

- Tarification formation arbitrage : 30 € avec cartons, sifflets et codes de jeu.

5 à 6 séances théoriques, test pratique et validation. À partir de 16 ans, pour arbitrer en régional

Arthur Drevot, président de la commission départementale de l'arbitrage enverra début octobre l'information à tous les clubs pour faire savoir le déroulement.

Pierre Vouillot, président de la Ligue AURA : « *La seule prérogative qu'on doit conserver, c'est la validation.* »

La tarification est adoptée à l'unanimité.

Départs et arrivées

Il y a une demande de nouvelles personnes pour entrer au comité et dans les commissions.

Mickaël Batard démissionne du secrétariat général pour s'orienter vers l'entraînement des collectifs du CD38

La porte est ouverte pour intégrer des représentants de clubs ou présidents de club

La prochaine assemblée générale se tiendra en septembre 2023 à Seyssins.

La Présidente
Marika Vieira

Le Secrétaire de séance et secrétaire général
Mickaël Batard



MORAL de la présidence

C'est avec plaisir que nous vous accueillons à Seyssins pour cette Assemblée Générale qui nous permet de rencontrer tous les clubs de l'Isère, de faire le point sur cette année 2022/2023 et d'aborder les priorités pour la prochaine saison.

L'année écoulée a été dense car toutes les compétitions départementales programmées ont pu se réaliser avec le soutien des clubs et des bénévoles.

Développement :

Avec 2562 licences (hors événementiel) enregistrées, la saison 2022/2023 marque le nouveau record du comité de l'Isère : bravo aux clubs pour leur capacité et la qualité d'accueil !

Le Pays Voironnais volley-ball est désormais le premier club de l'Isère en nombre de licenciés.

Deux projets de terrains de beach doivent également voir le jour dans les mois qui viennent ; c'est une avancée primordiale qui servira le développement de cette discipline.

Excellence sportive :

Nous félicitons l'équipe du PVV, dont Damien Roget membre de l'EDF de volley assis, pour son titre national en para-volley assis, le premier titre fédéral décerné !

Nous nous réjouissons également des accessions des clubs de Seyssins en N2F et de Vienne (club isérois affilié dans le Rhône pour des raisons géographiques) en Elite Féminine.

En jeunes, l'USVG a brillé en montant sur le podium de la coupe M13 féminine.

En Beach, nous félicitons Maëlle Garon (Seyssins) pour sa médaille aux beach-volleyades.

Pour la seconde année consécutive, le titre national féminin a été remporté par Clémence Vieira (GVUC), également détentrice du titre mondial militaire.

L'autre paire Equipe de France, composée de Lézana Placette (ESMT) et Alexia Richard, poursuit son parcours de qualification olympique par le classement. L'équipe s'est qualifiée au championnat du Monde qui se déroulera au Mexique en octobre ; c'est la première équipe féminine française qui se qualifie depuis 14 ans !

L'équipe nationale (2 paires France) a aussi gagné le tour de Nations Ligue, qualificatif au tour final attribuant un quota pour les JO de Paris.

L'évènement phare 2022-2023 a été sans aucun doute les Volleyades M12 Filles et M13 Garçons que notre département a accueilli et qui grâce à l'organisation de la Ligue Régional Auvergne Rhône-Alpes a fait se rencontrer les jeunes pousses du volley-ball. Grâce à cette compétition la sélection Garçons du CD 38 a pu se confronter à des adversaires de toute la France et nous tenions à les féliciter pour leur combativité et engagement.

Nous tenions à remercier les clubs de Fontaine, Seyssins et le GVUC qui se sont mobilisés pour permettre le bon déroulement de la compétition ainsi que tous les bénévoles et le corps arbitral.

Un autre évènement, organisé par François de Tschudy, que nous avons réceptionné dans les locaux du comité a été la journée séminaire avec l'intervention d'Emile Rousseaux sur « les formes de jeu chez les jeunes en volley ball ». Elle a remporté un vif succès ; de nombreux entraîneurs et étudiants ont assisté à cette journée.

Pour faire un retour sur les engagements que nous avons pris pour cette année avec l'accord et à la demande des clubs isérois, nous aborderons le point sur la reprise de la section Volley Ball des Eaux Claires qui au terme de nombreuses réunions avec tous les partenaires (la direction de l'établissement, le professeur d'EPS, la ligue Régionale et le CD38) a débouché sur une nouvelle convention et la satisfaction de faire évoluer et perdurer cette section volley-ball en Isère.

Nous avons cependant à déplorer un manque de notre part concernant la prise en charge de la formation des arbitres départementaux qui n'a pas pu être géré comme nous l'avions prévu. Nous regrettons les difficultés que cela a pu occasionner auprès des clubs. Nous avons pu cependant organiser 2 sessions pour les marqueurs au mois de mai 2023.

Par conséquent notre priorité pour cette nouvelle saison est l'organisation de ces sessions de formation et nous avons un calendrier à vous proposer ; Jean Marc Herrera en sera le responsable.

Nous souhaitons aussi relancer une dynamique sur le Nord Isère, avec en appui Sébastien Goudal, assistant technique régional, que nous solliciterons.

En résumé, félicitations à l'ensemble des clubs de volley Isérois pour cette belle saison passée, et merci au club de Seyssins pour votre accueil !

Le rôle joué par le comité départemental sera meilleur et plus efficace si davantage de représentants de clubs le rejoignent. Nous lançons un appel pour compléter et renouveler le comité directeur dès cette rentrée.

Bonne saison 2023/2024 !

Marika Vieira et Thierry Placette

RAPPORT D'ACTIVITE COMMISSION SPORTIVE

Une année intense vient de s'écouler avec notamment l'organisation à Grenoble des Volleyades M12F et M13G qui a mobilisé plusieurs clubs et de nombreux bénévoles...

Cette manifestation a clôturé une très bonne saison notamment dans le secteur féminin sur le département en attestent les résultats en CDF et en finales régionales.

De même, en passant de moins de 1500 licenciés il y a 10 ans, à plus de 2500 licenciés l'année dernière, l'Isère renforce la tendance nationale de développement de notre sport. Reste à réussir à intégrer correctement tous ces jeunes dans les clubs dont la plupart ne sont tenus que par des bénévoles.

On notera aussi que de nombreux terrains de beach volley vont sortir de terre en 2023/2024 ce qui permettra, on l'espère, à cette discipline de se développer aussi sur notre territoire...

En seniors :

- Départemental - PRA :

10 équipes inscrites en filles et idem en garçons : ESMT en filles et UAS en garçons accèdent à la régionale

A noter que plusieurs clubs ont émis le souhait d'accéder à la régionale bien que leur classement ne leur permette pas. En effet, il y a eu un afflux de jeunes suite au covid et peuvent difficilement jouer les soirs en semaine d'où la problématique de ne pas avoir d'équipe à leur proposer. La formule de la PRA est peut-être à réfléchir pour être plus attractive pour les jeunes joueurs...

La ligue ne permet plus d'accession en régional sur projet, les demandes ont donc été refusées (UAS, ESSM, FV)

- Un championnat départemental mixte qui n'a pas été reconduit faute d'inscrits suffisants. Le club d'Albertville s'est malheureusement retrouvé sans solution pour ses licenciés.

- Coupe de l'Isère :

17 inscriptions pour le tournoi masculin : vainqueur ESSM HP pour la deuxième année consécutive,

15 inscriptions pour le tournoi féminin : vainqueur GVUC 1, pas de tournoi mixte.

En jeunes :

Beaucoup de formules ont, à nouveau, été proposées pour les plateaux :

- Tournois Smashys : M11 et M9 1x1 :

il s'agit d'une initiation à la compétition des plus petits, 5 rencontres mixtes ont été organisées cette année.

- M11 : 2x2 puis 3x3 :

13 équipes inscrites en féminin qui se sont disputées lors de 6 plateaux (vainqueur : GVUC1) et 13 en masculin sur 6 dates aussi (vainqueur : ESSM)

- M13 3x3 et 4x4 :

une quinzaine d'équipes féminines se sont rencontrées et une 15aine d'équipes masculines lors de 7 ou 8 samedis après-midi selon les catégories. UAS1 et USVG remportent la coupe en féminin alors que FV termine premier sur les deux championnats en masculin.

- M15/M17 4x4 :

Grosse affluence sur les plateaux féminins avec 37 équipes inscrites d'où la création de 2 niveaux. Les filles du GVUC 1 finissent championnes départementales après 10 plateaux. Idem pour les garçons de ESSM après 7 plateaux...

- M15/M18 6x6 :

Là les effectifs sont un peu plus réduits. Dans les deux genres, le GVUC remporte le championnat après 9 plateaux et avec une douzaine d'équipes en concurrence.

Félicitations aux clubs qui ont participé **aux finales régionales ARA** et aux joueurs et joueuses qui se sont surpassés pour aller chercher un podium. On remarquera ainsi les bons voir excellents résultats suivants notamment chez les filles :

- M11 : 1ère place en féminin pour UAS et idem pour FV en masculin
- M13 3x3 : 2ème place en féminin encore pour UAS...
- M13 4x4 : 1ère place pour les filles de l'USVG
- M15 6x6 : 1ère place pour l'USVG et 2ème place pour VLT en féminin pour les 2 clubs.
- M18 6x6 : 2ème place pour l'UAS

- Championnat jeunes féminin M21 :

13 équipes se sont inscrites. Après une phase de brassage, des poules de niveau ont été constituées en 2ème partie de saison. Au terme du championnat, USSE terminent championnes.

- Championnat jeunes masculin M21 :

12 équipes au départ et c'est finalement ALC qui finit la saison en tête.

Coupes de France :

Beaucoup d'inscriptions aux différentes CDF dans le département : félicitations aux équipes qui ont représenté l'Isère lors des coupes de France.

Ainsi 2 équipes ont passé 6 tours : USSE masculin et UAS féminin en M18 et 3 autres ont participé à des phases finales : FV masculin en M11 (4ème/24), UAS féminin en M11 (15ème/24) et enfin mention spéciale aux filles de l'USVG qui s'offrent un podium (une 3ème place) en M13 après des phases finales chaotiques, en deux temps !

Beach volley :

Seulement 4 clubs du département ont inscrit, cette année, une ou plusieurs équipes en CDF : l'équipe féminine de Seyssins se hisse à la 6ème place des phases finales de la coupe de France M18 et celle de l'USVG accroche une 11ème place lors des phases finales M15.

Encore une fois, le comité tient à remercier l'ensemble des dirigeants, entraîneurs, parents et bénévoles pour leur implication dans la vie associative. Ils investissent beaucoup de leur temps pour permettre aux jeunes de vivre ces belles aventures sportives !

Gaëlle RATAHIRY Responsable commission sportive

Volley assis :

L'équipe du Pays Voironnais Volley est **championne de France**. Ils resteront à tout jamais les 1^{er} champions de France puisque c'est la 1^{ère} édition de ce championnat.

Ils ont également remporté le ticket d'or pour la Champions League 2024, 3ème en Coupe de France et 9ème en Euroleague.

Auriane Oliveira Responsable commission volley assis

CHAMPIONNATS

SECTEUR FEMININ

Départemental et Pré-Régional d'Accession

Poule haute :

	Points	Jou.	Gag.	Per.	F.	Set.P	Set.C	Coeff.S	Pts.P	Pts.C	Coeff.P
1. PVV	10	5	5			15	1	15.000	401	323	1.241
2. ESMT-PRA	9	5	4	1		12	6	2.000	424	378	1.122
3. VBCA	8	5	3	2		10	10	1.000	468	421	1.112
4. ESSM-PRA	7	5	2	3		8	9	0.889	366	363	1.008
5. ALC	6	5	1	4		6	12	0.500	378	414	0.913
6. FV-PRA	5	5		5		2	15	0.133	287	425	0.675

Poule basse :

	Points	Jou.	Gag.	Per.	F.	Set.P	Set.C	Coeff.S	Pts.P	Pts.C	Coeff.P
1. ABVB	12	6	6			18	4	4.500	520	437	1.190
2. UAS-PRA	9	6	3	3		12	11	1.091	524	485	1.080
3. GVUC2	8	6	2	4		11	14	0.786	525	570	0.921
4. GVUC1	7	6	1	5		5	17	0.294	434	511	0.849

L'équipe qualifiée pour le niveau régional est la PRA de **MEYLAN**

Pré Régional Jeunes

Poule Haute :

	Points	Jou.	Gag.	Per.	F.	Set.P	Set.C	Coeff.S	Pts.P	Pts.C	Coeff.P
1. USSE1	12	6	6			18	4	4.500	545	405	1.346
2. PVV	10	6	4	2		14	12	1.167	570	569	1.002
3. ALC	8	5	3	2		12	7	1.714	428	383	1.117
4. VLT	7	5	2	3		10	10	1.000	433	426	1.016
5. USVG1	7	5	2	3		9	10	0.900	394	413	0.954
6. TVB	7	5	2	3		7	11	0.636	356	402	0.886
7. UAS	6	6		6		2	18	0.111	367	495	0.741

Poule Basse :

	Points	Jou.	Gag.	Per.	F.	Set.P	Set.C	Coeff.S	Pts.P	Pts.C	Coeff.P
1. USVG2	10	5	5			15	2	7.500	421	297	1.418
2. USSE2	9	5	4	1		12	8	1.500	433	395	1.096
3. FV	7	5	2	3		9	9	1.000	369	346	1.066
4. PVV2	7	5	2	3		11	11	1.000	467	481	0.971
5. CVJ	7	5	2	3		7	11	0.636	366	385	0.951
6. CSBJ	5	5		5		2	15	0.133	255	407	0.627

SECTEUR MASCULIN

Départemental et Pré-Régional d'Accession

Poule Haute :

	Points	Jou.	Gag.	Per.	F.	Set.P	Set.C	Coeff.S	Pts.P	Pts.C	Coeff.P
1. UAS-PRA	10	5	5			15	4	3.750	443	350	1.266
2. FV2-PRA	9	5	4	1		13	4	3.250	416	337	1.234
3. PVV	7	5	2	3		9	9	1.000	377	380	0.992
4. ESMT-PRA	7	5	2	3		8	11	0.727	381	411	0.927
5. FV1-PRA	7	5	2	3		7	11	0.636	359	393	0.913
6. ESSM-PRA	5	5		5		2	15	0.133	309	414	0.746

Poule Basse :

	Points	Jou.	Gag.	Per.	F.	Set.P	Set.C	Coeff.S	Pts.P	Pts.C	Coeff.P
1. PVV-PRA	11	6	5	1		17	8	2.125	561	482	1.164
2. FV3	10	6	4	2		13	10	1.300	516	498	1.036
3. ALC1	9	6	3	3		13	10	1.300	527	482	1.093
4. ALC2	6	6		6		3	18	0.167	373	515	0.724

L'équipe qualifiée pour le niveau régional suite au championnat est la PRA de **UAS**

Pré Régional Jeunes

Poule Haute :

	Points	Jou.	Gag.	Per.	F.	Set.P	Set.C	Coeff.S	Pts.P	Pts.C	Coeff.P
1. ALC	9	5	4	1		14	8	1.750	510	427	1.194
2. FV	9	5	4	1		13	8	1.625	462	471	0.981
3. UAS1	8	5	3	2		12	9	1.333	483	440	1.098
4. PVV2	7	5	2	3		8	10	0.800	395	418	0.945
5. GVUC	6	5	1	4		8	13	0.615	447	477	0.937
6. CVJ	6	5	1	4		6	13	0.462	398	462	0.861

Poule Basse :

	Points	Jou.	Gag.	Per.	F.	Set.P	Set.C	Coeff.S	Pts.P	Pts.C	Coeff.P
1. PVV1	12	6	6			18	4	4.500	521	401	1.299
2. UAS2	9	6	3	3		14	10	1.400	527	496	1.063
3. TVB	8	6	2	4		7	15	0.467	420	498	0.843
4. CSBJ	7	6	1	5		5	15	0.333	406	479	0.848

CLASSEMENT GENERAL CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL FEMININ M13 4X4																	
Formules		4X4 (7mx7m)															
Dates		15-oct	Dim 27/11/2022	10-déc	14-janv	28-janv	04-mars	18-mars	01-avr								
Début du plateau		14h	10h	13h30	14h	14h	14h	13h30	10h								
Organisateur		C. VIEILLY		C. VIGNES		C. VIGNES		C. VIGNES		A. LAPIERRE		C. WILLIEN		C. VIEILLY		C. VIEILLY	
Téléphone		06 65 04 63 76		06 98 37 79 06		06 98 37 79 06		06 98 37 79 06		06 80 38 43 82		06 63 82 07 28		06 65 04 63 76		06 65 04 63 76	
Gymnase		M. FOSSA		La Grande Sure		L'Envol		La Grande Sure		BROUZET		J. BALESTAS		M. FOSSA		M. FOSSA	
Nb terrains		4		4		4		4		2		3		4		4	
Commune		Vif		St Jean de Moirans		Apprieu		St Jean de Moirans		Seysins		St Egrève		Vif		Vif	
Club		USVG		PVV		VBCA		PVV		UAS		USSE		USVG		USVG	
CLASS	Equipes	Total pts	CLASS	Nb pts X 1	CLASS	Nb pts X 1,5	CLASS	Nb pts X 1,5	CLASS	Nb pts X 2	CLASS	Nb pts X 2	CLASS	Nb pts X 2,5	CLASS	Nb pts X 2,5	
1	Vallée de la Gresse 1	122	2	8	1	10	3	13,5	1	16,5	1	22	2	30	2	30	
2	Pays Voironnais 1	105,5	4	6	3	8	2	15	3	13,5	3	18	3	20	2	27,5	
3	Vallée de la Gresse 3	105	7	3	6	5	1	16,5	2	15	2	20	4	18	4	22,5	
4	Seysins 1	98,5	3	7	2	9			4	12	5	14	1	24	3	25	
5	Vallée de la Gresse 2	68,5	5	5	4	7			5	10,5	4	16	8	10	6	17,5	
6	St Egrève 2	62,5					7	7,5	9	4,5	6	12	5	16		5	
7	St Egrève 1	55	8	2	8	3	5	10,5			7	10	7	12	8	12,5	
8	Seysins 2	48	6	4	5	6	4	12	6	9		6	14	5	20		
9	PVV / Apprieu	36			7	4	4	12	8	6	8	8	10	6	7	15	
10	Pays Voironnais 2	36	9	1	9	2	6	9	7	7,5			11	4		9	
11	St Egrève 3	18											9	8		10	
12	Fontaine	9	1	9													
13	La Tour du Pin	7,5													11	7,5	

CLASSEMENT GENERAL CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL FEMININ M13 3X3																
Formules		3X3 (6mx6m)														
Dates		19-nov	03-déc	07-janv	21-janv	25-févr	11-mars	25-mars								
Début du plateau		14h	14h	10h	14h	14h	14h	13h30								
Organisateur		I. GARNIER		C. PARTOUCHE		PM KUBLER		C. DOLIGEZ		PM KUBLER		A. LAPIERRE		C. PARTOUCHE		
Téléphone		06 70 29 18 91		06 15 50 34 18		07 87 52 57 92		06 07 67 51 80		07 87 52 57 92		06 80 38 43 82		06 15 50 34 18		
Gymnase		L. TERRAY		Halle des Sports		Jules Vallès		Voltaire		Jules Vallès		BROUZET		Halle des Sports		
Nb terrains		3		3		3		3		3		4		3		
Commune		ECHIROLLES		LA TOUR DU PIN		Fontaine		St Martin d'Hères		Fontaine		Seysins		LA TOUR DU PIN		
Club		ALE		VLT		FV		ESSM		FV		UAS		VLT		
CLASS	Equipes	Total pts	CLASS	Nb pts X 1	CLASS	Nb pts X 1,5	CLASS	Nb pts X 1,5	CLASS	Nb pts X 2	CLASS	Nb pts X 2	CLASS	Nb pts X 2,5	CLASS	Nb pts X 2,5
1	Seysins 1	170	1	11	1	16,5			1	30	1	30	1	40	1	42,5
2	Echiroilles 1	162,5	9	3	4	12	2	21	3	26	2	28	3	35	3	37,5
3	Seysins 2	146,5	2	10	2	15			2	28	8	16	2	37,5	2	40
4	La Tour du Pin 1	134	3	9	3	13,5	4	18			3	26	4	32,5	4	35
5	Seysins 5	110					5	16,5	4	24	5	22	8	22,5	8	25
6	Echiroilles 2	108,5	7	5	6	9	1	22,5	7	18	4	24	5	30		
7	Seysins 3	108					9	10,5	6	20	6	20	7	25	5	32,5
8	Fontaine	103,5	6	6	5	10,5	12	6	5	22	9	14	10	17,5	7	27,5
9	Seysins 4	69					6	15	9	14			13	10	6	30
10	St Martin d'Hères	64,5	4	8			8	12			10	12	12	12,5	10	20
11	Echiroilles 3	59	11	1			10	9	8	16	7	18	11	15		
12	St Egrève 2	46,5	5	7			3	19,5					9	20		
13	St Egrève 1	43	10	2			7	13,5					6	27,5		
14	La Tour du Pin 2	22,5													9	22,5
15	St Egrève 3	15					11	7,5					14	7,5		
16	Seysins 6	5											15	5		
17	Grenoble	4	8	4												

CLASSEMENT GENERAL DEPARTEMENTAL FEMININ M11 2x2 - 3x3														
DATES		19-nov	03-déc	21-janv	25-févr	11-mars	25-mars							
Début du plateau		13h30	13h30	13H30	14h	14h	14h							
Organisateur		R. LAPOLEON		R. LAPOLEON		J. REY		J. REY		J. REY		Y. GILLET		
Téléphone		06 76 17 68 69		06 76 17 68 69		06 85 71 18 12		06 85 71 18 12		06 85 71 18 12		06 59 45 92 82		
Gymnase		La Grande Sure		La Grande Sure		Mario Fossa		Mario Fossa		Mario Fossa		Malherbe		
Nb terrains		3		3		4		4		4		1		
Commune		St Jean de Moirans		St Jean de Moirans		Vif		Vif		Vif		Grenoble		
Club		PVV		PVV		USVG		USVG		USVG		GVUC		
CLASS	Equipes	Total pts	CLASS	Nb pts X 1	CLASS	Nb pts X 1	CLASS	Nb pts X 1,5	CLASS	Nb pts X 2	CLASS	Nb pts X 2	CLASS	Nb pts X 2,5
1	Grenoble 1	107,5	10	1	1	12	3	16,5	2	24	2	24	2	30
2	Grenoble 2	95,5			2	11			1	26	1	26	1	32,5
3	Vallée de Gresse 1	87,5	4	7			2	18	3	22	5	18	5	22,5
4	Pays Voironnais 1	78	7	4	8	5	1	19,5			3	22	3	27,5
5	Grenoble 3	63			9	4			4	20	7	14	4	25
6	Vallée de Gresse 2	60	4	7			4	15	5	18	4	20		
7	Pays Voironnais 2	35,5	8	3	10	3	5	13,5			6	16		
8	Seysins 1	20	1	10	3	10								
9	Seysins 2	17	2	9	5	8								
10	Seysins 4	17	3	8	4	9								
11	Seysins 3	12	5	6	7	6								
12	Seysins 5	12	6	5	6	7								
13	Pays Voironnais 3	4	9	2	11	2								

Mixte 1x1

TOURNOIS SMASHY M11/M9 1X1						
DATES	26-nov	10-déc	28-janv	04-mars	01-avr	03-juin
Horaires	10H-11H30	10H-11H30	10H-11H30	10H-11H30	10H-11H30	Annulé
Organisateur	F. DEROUX	C. MALOSSE	C. MALOSSE	F. DEROUX	H. MONNET	
Téléphone	06 95 57 15 78	06 62 30 45 90	06 62 30 45 90	06 95 57 15 78	06 25 84 97 44	
Gymnase	Jules Vallès	Mario Fossa	Mario Fossa	Jules Vallès	Lionel Terray	
Ville	Fontaine	Vif	Vif	Fontaine	Echiroilles	
Club	FV	USVG	USVG	FV	ALE	

Palmarès Championnats Jeunes

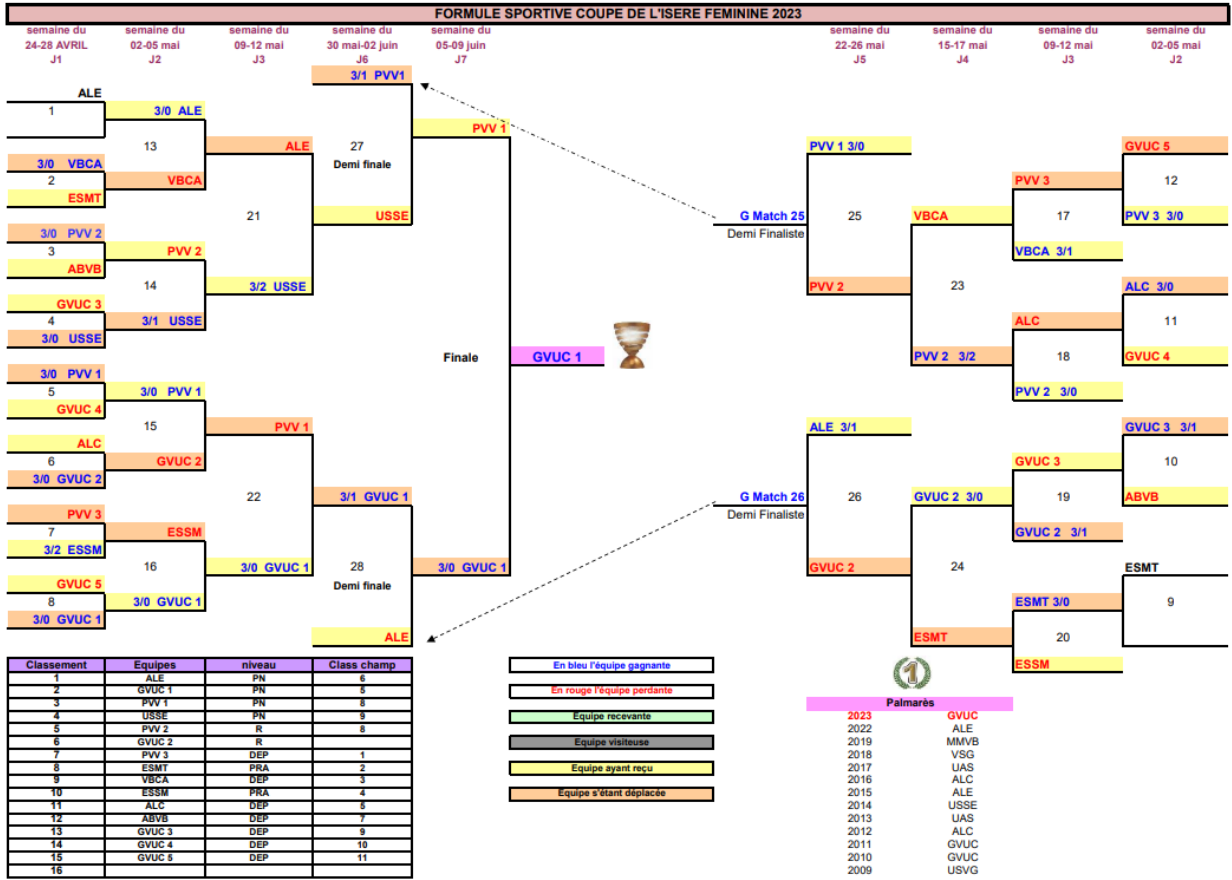
RESULTATS DEPARTEMENTAUX JEUNES SAISON 2022/2023												
CLUBS	Chpt M21		M18 6X6		M18 4X4		M13 4X4		M13 3X3		M11 2X2	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Nb équipes	10	13	12	14	15	37	14	12	6	17	11	13
FV	2ème					2ème	1er		1er et 3è			
CVJ					3ème							
ALC	1er	3ème										
ESMT			3ème									
ESSM					1er						1er	
GVUC			1er et 2è	1er et 2è		1er			2ème		2ème	3ème
UAS	3ème					3ème				1er et 3è		
USSE		1er				2ème					3ème	
USVG								1er et 3è				1er
TVB				3ème			2ème					
ALE										2ème		
PVV		2ème					3ème	2ème				2ème

RESULTATS COMPETITIONS AUVERGNE RHONE-ALPES JEUNES SAISON 2022/2023												
CLUBS	M18 6x6		M15 6x6		M15 4x4		M13 4x4		M13 3x3		M11 2x2	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Nb équipes	9	9	6	6	9	9	6	6	8	10	16	12
FV							5EME	4EME	7EME		1er / 13e	
GVUC	8EME				7EME							
UAS		2EME								2EME		1er / 7e
PVV												8EME
CVJ						7EME						
TVB						6EME						
USVG		7EME		1er				1er				
VLT				2EME								
ESMT					5EME							
ESSM											16EME	
ALE									8EME			

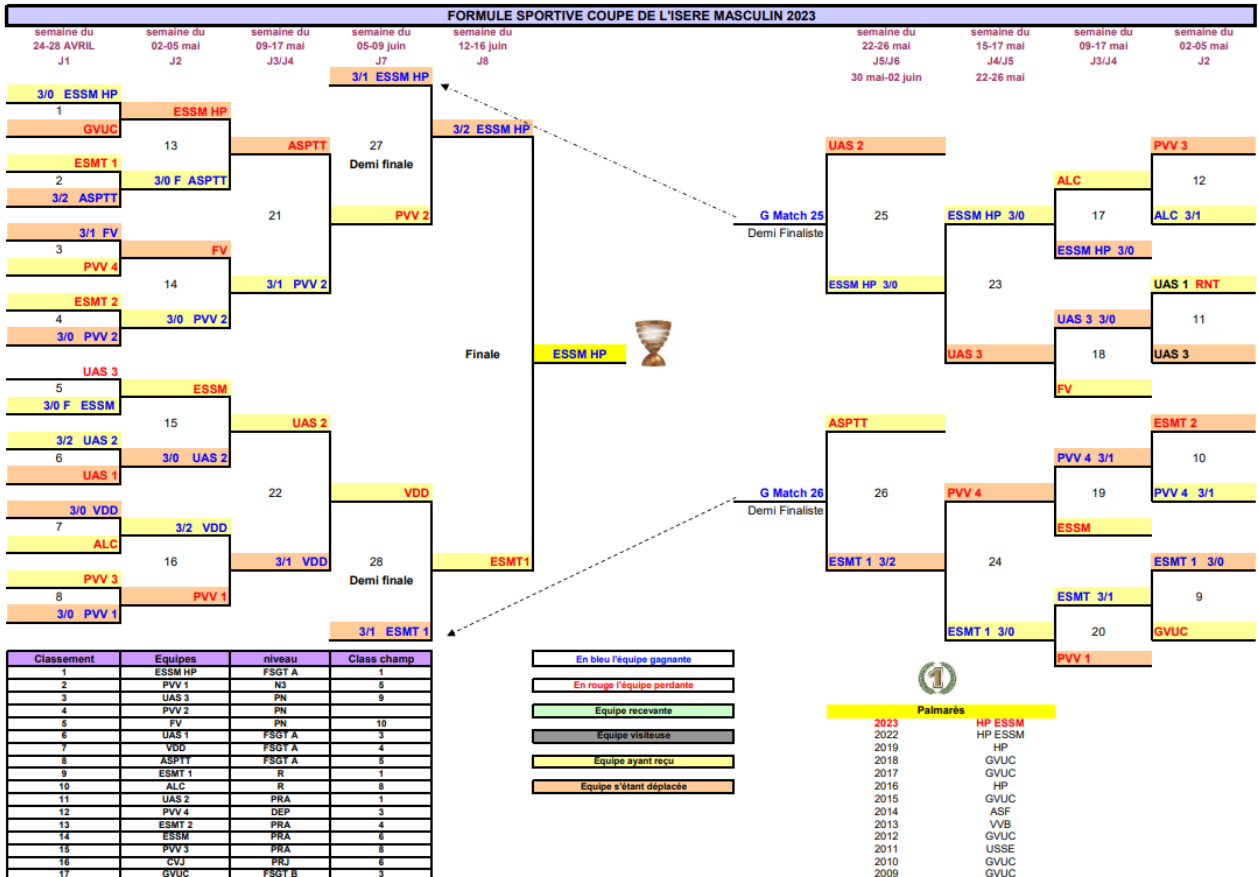
RESULTATS EN COUPE DE FRANCE JEUNES SAISON 2022/2023											
CLUBS	M21		M18		M15		M13		M11		
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	
Nb équipes	101	73	262	266	170	191	161	180			
PVV			1 TOUR	2 TOURS	4 TOURS	2 TOURS	4 TOURS	1 TOUR			
TVB					3 TOURS	2 TOURS	4 TOURS				
GVUC		3 TOURS	5 TOURS		3 TOURS			4 TOURS			
UAS				6 TOURS	2 TOURS			3 TOURS		15ème/24	
USSE			6 TOURS	4 TOURS			2 TOURS				
USVG				4 TOURS		5 TOURS		3ème/12			
VLT			2 TOURS	1 TOUR		4 TOURS					
FV							5 TOURS	1 TOUR	4ème/24		

Les Coupes Isère

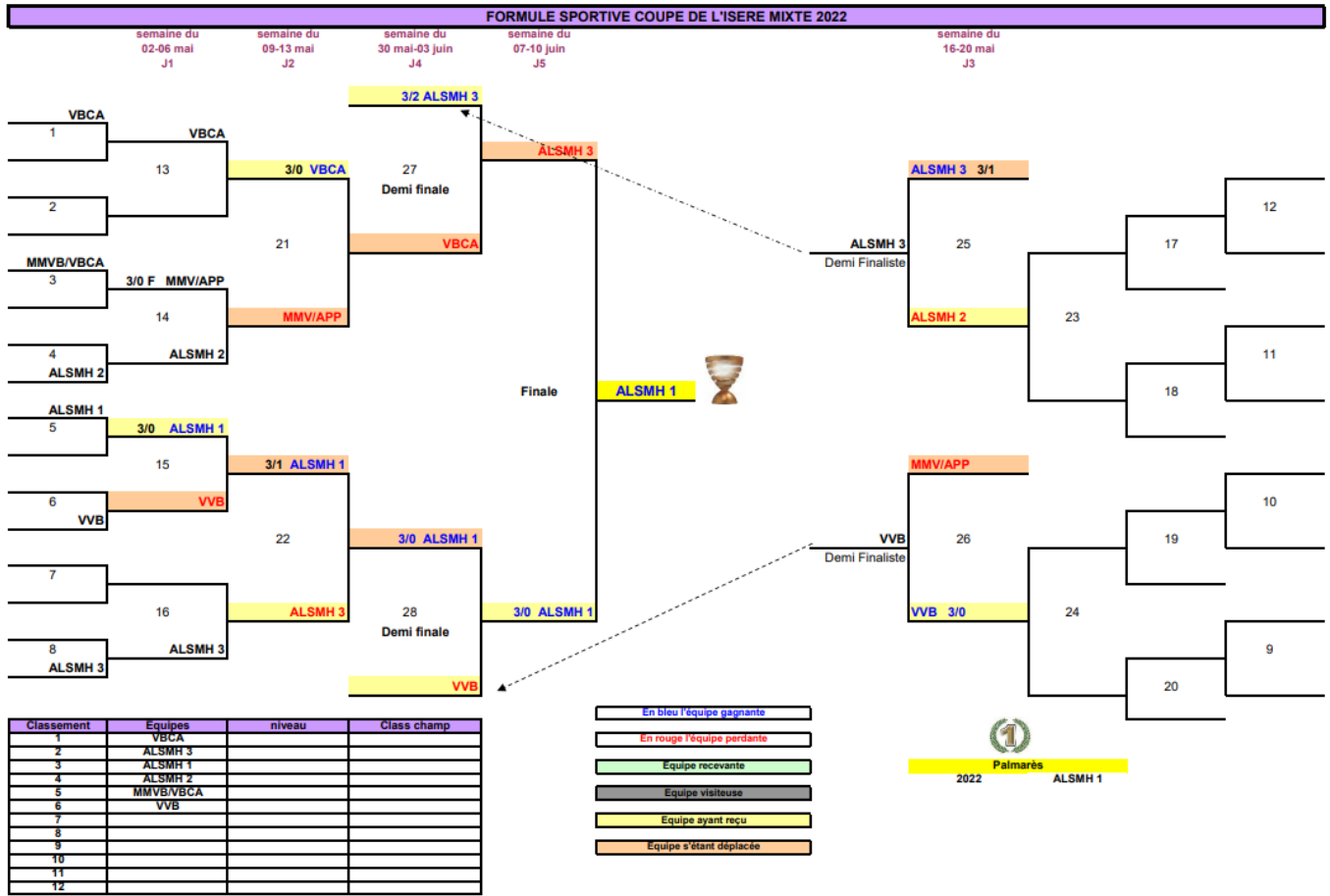
FEMININ



MASCULIN



MIXTE



Bilan Sportif de l'Eté

Résultats de Coupe de France Beach Volley

RESULTATS EN COUPE DE FRANCE DE BEACH SAISON 2023								
CLUBS	SENIORS		M18		M15		M13	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Nb équipes	70	42	97	69	67	57	35	24
UAS				6ème /12				
ESMT			3 tours	F				
PVV			2 tours		2 tours			
USVG				3 tours		11ème /12		

Résultats des compétitions en Beach Volley

Clémence VIEIRA (GVUC) / Chamereau Aline (VBVB)

Championne du Monde militaire 2023

Championne de France 2023

Quota continental de qualification aux JO (phase préliminaire)

Beach Volley Nations Cup - Héraklion (GR) : 1^{ères}

WEVZA Ile de Ré : 1^{ère} place

Beach Pro Tour Futur :

- Lille : 2^{ème}
- Varsovie : 3^{ème}
- Brno : 3^{ème}



PLACETTE Lézana (ESMT) / RICHARD Alexia

Quota continental de qualification aux JO (phase préliminaire)

Beach Volley Nations Cup - Heraklion (GR) : 1^{ères}

Championnats du Monde 2023 (Tlaxcala, MX), en octobre : qualifiées 21^{èmes} au ranking

Championnats d'Europe 2023 (Vienne, AUT) : 17^{èmes}

Beach Pro Tour :

Elite16 :

- Paris (FR) : 9^{èmes}
- Cape Town (ZA) : 4^{èmes}
- Tepic (MX) : 9^{èmes}
- Uberlandia (BR) : 21^{èmes}
- Hamburg (DE) : 9^{èmes}

Challenge :

- La Paz (MX) : 5^{èmes}
- Itapema (BR) : 19^{èmes}
- Saquarema (BR) : 9^{èmes}
- Espinho (PT) : 5^{èmes}

⇒ **Classement Mondial au 27/08/23** : 22^{èmes} ; 16^{èmes} en tenant compte des country quotas olympiques

1 : victoire des deux paires France à la Nations cup, avec nos deux iséroises !



RAPPORT D'ACTIVITES DE LA COMMISSION TECHNIQUE

Sélections départementales:

- **Classement InterComités 4X4 (1^{er} tour) à Lyon :**
M12F : 1^{ère} / 7
M13M : 3^{ème} et 7^{ème} / 9
- **Classement InterComités 4X4 (Finale) à Arnas :**
M12F : 3^{ème} / 7
M13M : 4^{ème} 8^{ème} / 9
- **Classement Volleyades 4X4 à Grenoble :**
M12F : NQ
M13M : 23^{ème} / 24
- **Classement InterComités 3X3 à Meyzieu :**
M11F : 1^{ère} / 5
M12M : 4^{ème} / 10
- **Classement InterComités 6X6 à Varcès et Vif :**
M18F : 2^{ème}, 3^{ème}, 6^{ème} / 6
M15M : 4^{ème} et 6^{ème} / 6
M15F : 2^{ème} et 4^{ème} / 7

Stages:

- | | | |
|-------------|---|-------------------------|
| * Toussaint | 75 stagiaires (Le Touvet, Fontaine) | 256 journées/stagiaires |
| * Noël | 60 stagiaires (Varcès, SMH) | 192 journées/stagiaires |
| * Février | 65 stagiaires (Varcès, Touvet, SJM, Versoud, Vif) | 230 journées/stagiaires |
| * Pâques | 55 stagiaires (Varcès, SMH, Versoud) | 129 journées/stagiaires |

Total de 698 journées/stagiaires

Nous remercions les clubs de l'USVG, de FV, du PVV, du TVB et l'ESSM pour la mise à disposition de leur gymnase, et le club du PVV pour la mise à disposition de leur minibus pour le déplacement de nos sélections.

LISTING SELECTIONS SAISON 2022-2023

				STAGES INDOOR		STAGES BEACH		COMPETITIONS		STRUCTURES		
				CDE	CRE	CDE	CRE	Intercomités	Interligues	SSS	PE	EDF
								M15/M13/M12	M14/M15	LEC	LYON	TOUL
NOMS	PRENOMS	CLUBS	ADN									
GALLO	GIANNI	CSBJ	2009	X				X				
GARRICA	PAUL	CSBJ	2011	X								
BAFFERT	LOUANE	CVJ	2009	X								
BAITICHE JACQUEMET	ILYES	CVJ	2009	X				X				
BINAULD	LISE	CVJ	2007	X								
BRUNELLI	ROSE	CVJ	2008	X								
COQUEUX	LUCIEN	CVJ	2008	X				X				
GILGENKRANTZ	NILS	CVJ	2008	X				X				
LEFEBVRE	JEANNE	CVJ	2007	X								
LOMBARDO	LALIE	CVJ	2007	X								
BODIN	ELIOTT	ESMT	2005			X	X					
ZIJP	MARGOT	ESMT	2005			X						
ROGE	PAUL	ESMT	2006			X	X					
GASTE	JULIETTE	ESMT	2006			X						
PERRICHET	VIOLETTE	ESMT	2008			X						
PINTO	NATHAN	ESMT	2006			X						
DE DAVIDE	EMMA	ESMT	2011	X								
SAMSON- PREVOST	MANON	ESMT	2008			X						
HOUDAN	ANSELM	ESSM	2008	X								
PIC	AUGUSTIN	ESSM	2011	X				X				
TRIOMPHE	LEO	ESSM	2009	X								
BAVIERE	PAUL	FV	2010	X				X				
BOSCHER	CELIA	FV	2008	X				X				
DELMAS	CLOE	FV	2011	X				X				
DUDKIEWICZ	MARINE	FV	2010		X				X			
DUMAS	EMMA	FV	2011	X	X							
DUMAS	EDWIN	FV	2012	X				X				
EDALEINE	REMY	FV	2012	X				X				
ROSIN	PERRINE	FV	2005							X		
SALLE	ELIAS	FV	2009	X								
YIHUEL	NEIL	FV	2011	X				X				
JOUNENC	CORTO	GVUC	2008	X				X				
ALSON	ANA	GVUC	2007	X				X				
BARKATI	IMRAN	GVUC	2011	X				X				
BERRUYER	MILO	GVUC	2009	X				X				
CAPOROSSO	MAXIME	GVUC	2008		X							
CHAMBRIER	FANTIN	GVUC	2008	X				X				
CHIN DELAVAL	NOAM	GVUC	2009	X								
COCUZZA	JEANNE	GVUC	2010		X							
GALLOTTI	NAYA	GVUC	2008	X				X				
MAHE	ALICE	GVUC	2010		X				X			
RATAHIRY	KEHANE	GVUC	2007								X	
RATAHIRY	KEZIAH	GVUC	2009		X				X			
RAYER	EMMA	GVUC	2006			X				X		
SALVAT	LYNN	GVUC	2008	X								
AZZARO	LILY	PVV	2007							X		
RIGARD CERISON	LOUISE	PVV	2012		X							

BOILET	MANON	PVV	2009		X							
BARET	MATHILDE	PVV	2008	X				X				
AFSETH	BLANCA	PVV	2008	X				X				
DUBOIS	MORGANE	PVV	2008	X				X				
BUSTOS	SONAM	PVV	2009	X				X				
CANELAS	FABIO	PVV	2009	X								
CHANTOISEAU	DAGAN	PVV	2009	X								
LEGER	MARGAUX	PVV	2005	X		X						
CHERRUAULT	CASSANDRE	PVV	2008	X				X				
DO	LILANE	PVV	2008	X				X				
DUBUS	JULIETTE	PVV	2008	X				X				
ROCHAS	JEANNE	PVV	2009	X				X				
SEJOURNE	ETIENNE	PVV	2009	X				X				
CORDREY GALE	RONAN	PVV	2011	X								
FAURE	LOU	PVV	2011	X								
GARON	JULES	PVV	2012	X				X				
HERMEZ	ESTEBAN	TVB	2009		X				X			
BAURAND	LAURA	TVB	2009	X				X				
DAVAL	ELISA	TVB	2009	X								
GEORGES	RAPHAEL	TVB	2011	X								
MARCHI	LUCA	TVB	2010	X				X				
MENEGOZ	CHARLIE	TVB	2011	X				X				
RATAHIRY	LYORIS	TVB	2011	X				X				
REVERDY	MAUDE	TVB	2010		X				X			
ROBINOT	MAELIE	TVB	2009	X								
BURET	TRISTAN	TVB	2011	X				X				
SUPPO	EMY	TVB	2009	X				X				
VALLET	ANTOINE	TVB	2010	X				X				
BESACIER	LEO	UAS	2009	X				X				
CARRAS	CHLOE	UAS	2007	X								
CHEVAL GENEVIER	JADEN	UAS	2010	X								
CIALTI	FLORE	UAS	2007	X								
BONNET	LEO	UAS	2008	X				X				
DE LA CRUZ	LILLIE	UAS	2007								X	
DELACOUR	ANOUK	UAS	2006							X		
DELAPIERRE	LENA	UAS	2008	X								
DENIEL	EMILIE	UAS	2008	X				X				
GARON	MAELLE	UAS	2007				X			X		
GARON	MARGAUX	UAS	2012	X				X				
IDO	ELIAS	UAS	2008	X				X				
LAIRE MARTELLI	SELENA	UAS	2011	X								
MAZARI	NAIM	UAS	2009	X								
MEYER	ELSA	UAS	2007	X		X						
MEYER	MARGAUX	UAS	2008	X				X				
MEYER	DAPHNE	UAS	2011	X								
MONTI	KIMY	UAS	2007			X	X			X		
MVONGO	SYRIEL	UAS	2008								X	
NICOLAS	LOLI	UAS	2006							X		
PINTO	JOSHUA	UAS	2009	X				X				
REZAGUI	LUDMILA	UAS	2007	X								
ROUSSELOT PAILLEY	ANNA	UAS	2012	X								
SERRANO	ELIA	UAS	2011	X				X				
TOURTE	LYDIA	UAS	2012	X				X				

TOURTE	JULIA	UAS	2013	X				X				
BELFET BREUILLOT	MAIA	USSE	2008	X				X				
CUNIBERTI	FANETTE	USSE	2006							X		
GAILLAT	JEAN-LOUP	USSE	2011									
GUICHARD	LENI	USSE	2008		X				X		X	
KHUONG	MAXIME	USSE	2012	X								
RAMANANTSOA	ALEXANDRE	USSE	2011	X								
PELLON	TIM	USSE	2011	X								
ZULIANELLO	NAHUEL	USSE	2005								X	
AGULLANA	MARGOT	USVG	2007	X				X				
BERNARD	JADE	USVG	2012	X								
BERTIN	ZOE	USVG	2011	X				X				
CAZEAUX	ROMANE	USVG	2006							X		
CONTE	NINA	USVG	2009	X				X				
ENGELMANN	CLARA	USVG	2010	X				X				
GIGLIONE	ZOE	USVG	2008	X				X				
GIOT	MAIWEN	USVG	2005							X		
GODAT	ANAE	USVG	2012	X				X				
GRIVEL	ZOE	USVG	2007	X								
LARIQUE	ELISE	USVG	2010		X				X			
CHABOUD	SIMONE	USVG	2006	X								
MICHEL	LISA	USVG	2006							X		
MORELLE	LISIE	USVG	2008	X				X				
RADICE	LEANE	USVG	2005							X		
TORSANI	LANA	USVG	2005			X				X		
TRANCHAND	LOU	USVG	2007	X				X				
VAN RIET	MANON	USVG	2007			X				X		
LE HELLOCO	ARON	VBA	2008		X				X			
ILOAI	MALIA- SOANE	VLT	2006								X	
PARTOUCHE	ROMY	VLT	2009		X							
REPELLIN	ERWAN	VLT	2009		X				X			
SABATHE	BLEUENN	VLT	2009		X							
TEXIER	ROSE	VLT	2009		X							

133

90 17 13 4 53 9 14 6 0

RAPPORT COMMISSION STATUTS ET REGLEMENTS

La CDSR a été consultée à plusieurs reprises cette saison pour différents problèmes et questions :

- Qualifications de joueuses pour un match reporté suite Covid.
- Modification des coefficients des plateaux jeunes suite Covid.
- Non présentation d'une équipe à un match sénior départemental, sans avertissement préalable au club recevant.
- Demande d'éclaircissement sur les catégories (A, B, C) des joueurs pour jouer dans différentes équipes.
- Réclamation pour problème de règlements lors du PQFR M13F.
- Demande d'accession au championnat régional sénior par une équipe du championnat pré-régional jeunes

La mise en conformité des statuts du CD38 initialement prévue pour 2022 a été reportée à 2023 dans l'attente d'une nouvelle version des statuts types (par rapport à la dernière version publiée en mai 2021) qui devra être adoptée en début d'année 2023 par le Conseil Fédéral.

Jonathan PEROT

Président CDSR

N.B :

Plusieurs documents ont été mis à jour par la commission (Jonathan Pérot). Ils ont été validés par le comité directeur du CD38 et sont soumis aux votes pour validation lors de cette Assemblée Générale.

En PJ du dossier d'AG 2023

- Statuts 2023 du comité départemental de l'Isère
- Règlement intérieur 2023 du comité départemental de l'Isère
- Règlement Général des Epreuves Départementales 2023 du comité départemental de l'Isère

RAPPORT FINANCIER

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

A venir (rendez-vous proposé samedi 9 septembre 2023)

LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

① BILAN — ACTIF

Désignation de l'entreprise : <u>CD 38 Volley-Ball</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise : <u>Maison des Sports</u>		Durée de l'exercice précédent : <u>12</u>			
Numéro SIRET* : <u>39374042800049</u>		Code APE : <u>926C</u>			
		Exercice N clos le, 31/05/23	N-1 31/05/22		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3	Net 4		
	Capital souscrit non appelé (1) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement* AB	AC		
		Frais de recherche et développement * AD	AE		
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG		
		Fonds commercial (1) AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO		
		Constructions AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	8 541,18	
Immobilisations en cours AV		AW			
Avances et acomptes AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT			
	Autres participations CU	CV			
	Créances rattachées à des participations BB	BC			
	Autres titres immobilisés BD	BE			
	Prêts BF	BG			
	Autres immobilisations financières* BH	BI			
	TOTAL (I) BJ	BK	8 541,18		
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
En cours de production de biens BN			BO		
En cours de production de services BP			BQ		
Produits intermédiaires et finis BR			BS		
Marchandises BT			BU		
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	30 618,80	17 346,70
		Autres créances (3) BZ	CA		
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : CD	CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	CG	15 436,45	23 559,12	
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	379,20		
	TOTAL (II) CJ	CK	46 434,45	40 905,82	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices* (III) CL				
	Primes de remboursement des obligations (IV) CM				
	Ecart de conversion actif* (V) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V) CO		54 975,63	8 541,18	46 434,45	40 905,82
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières CP	(3) Part à plus d'un an : CR		
Classe de réserve de propriété *		Stocks :	Créances :		

②

BILAN -- PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise				CD 38 Volley-Ball	
				Exercice N 1	Exercice N - 1 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 39 310,23...)		DA	39 310,23	15 272,09
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence		EK		
) Réserve légale (3)		DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3) Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours		B1		
) Autres réserves Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*		EJ		
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	3 441,10	24 038,14
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	42 751,33	39 310,23
	Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (6)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)		EI		
) Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX		
	Dettes fiscales et sociales		DY	1 706,34	1 400,59
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	1 976,78	159,00
Compte réquil.	Produits constatés d'avance (5)		EB		
TOTAL (IV)		EC	3 683,12	1 559,59	
Écarts de conversion passif (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	46 434,45	40 869,82	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*		EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

③

COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France 1		Exploitation et Institutions intracommunautaires 2			Total 3		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		200,00	
	Production vendue	biens services*	FD		FE		FF		
			FJ	26 794,60	FH		FI	26 794,60	28 766,17
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	26 794,60	FK		FL	26 794,60	28 966,17	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	11 280,50	7 100,00	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ	31 110,80	29 024,75	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	69 185,90	65 090,92	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	20 406,76	12 925,01	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	445,32	433,09	
	Salaires et traitements*					FY	26 380,44	24 347,53	
	Charges sociales (10)					FZ	18 213,14	13 259,36	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur Immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA		
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges						GE	515,00	515,00
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	65 960,66	51 479,99	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	3 225,24	13 610,93	
Opérations en annexe	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	270,86	55,21	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	270,86	55,21	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	270,86	55,21	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	3 496,10	13 666,14	

Designation de l'entreprise		CD 38 Volley-Ball		
		Exercice N 1	Exercice N - 1 2	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	10 372,00	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	10 372,00	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6)	HE	55,00	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	55,00	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-55,00 10 372,00	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices *		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	69 456,76 75 516,13	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	66 015,66 51 479,99	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	3 441,10 24 036,14	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	10 372,00
	(3) dont {	- Crédit-bail mobilier	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	55,00	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(8 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transfert de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant	A2		
		primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) :	Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

Les mêmes chiffres, mais dans une présentation plus conviviale :

COMPTES EXPLOITATION 2022 / 2023					
CHARGES	Prev	Exécuté	PRODUITS	Prev	Exécuté
60 - Achats	8 961,00 €	4 439,42 €	70 - Vente de produits finis, prestations de service	30 144,00 €	26 794,60 €
6041 - Achats licences GSD38	1 122,00 €	450,32 €	706 - Prestation de services		
6042 - Achats de prestations de services (Beach Versoud	2 496,00 €	1 213,40 €	7061 - Licences GSD38	1 110,00 €	- €
6061 - Fournitures non stockables (eau, énergie)	- €	- €	706311 - Droit d'engagement Senior (championnat et coupe)	2 830,00 €	3 340,00 €
6063 - Fournitures de petit équipement	3 120,00 €	1 321,78 €	706312 - Droit d'engagement Jeunes (championnat et plateau)	8 055,00 €	8 884,50 €
6064 - Fournitures administratives (papeterie, cartouches	100,00 €	86,42 €	70641 - Beach (stages)	1 992,00 €	660,00 €
6065 - Matériel sportif (ballons et équipements sélection	1 150,00 €	863,50 €	70642 - Formation de joueurs (Part famille)	12 138,00 €	11 232,00 €
6066 - Matériel dotation Challenge Organisateur	973,00 €	504,00 €	706421 - Participation au transport sur compétition (Sélection	324,00 €	- €
61 - Services extérieurs	3 514,00 €	3 787,56 €	70643 - Formation de joueurs (Part club)	2 625,00 €	2 462,50 €
614 - charges locatives (Maison des sports, gymnases)	2 954,00 €	3 354,97 €	70644 - Formation BPJEPS - Section sportive - Smashy	270,00 €	215,60 €
6156 - Entretien - Maintenance informatique	50,00 €	213,00 €	70645 - Formation Entraîneurs DRE2	- €	- €
616 - Assurance	210,00 €	219,59 €	70646 - Formation Jeunes arbitres / Marqueurs	- €	- €
6185 - Frais d'AG (réception et dossiers)	300,00 €	- €	7081 - Organisation de tournois InterComités	800,00 €	- €
62 - Autres services extérieurs	12 130,00 €	12 179,78 €	74 - Subventions d'exploitation	13 965,00 €	11 280,50 €
621 - Personnel extérieur à l'association			7411 - Etat		
6214 - Personnel détaché (clubs, Ligue)	1 600,00 €	2 753,10 €	7411 - PSF	5 127,00 €	5 127,00 €
623 - Publicités, publications, relations publiques			74114 - Indemnité d'Activité Partielle	- €	- €
6236 - Plaquettes et affiches	- €	- €	74112 - Département		
6238 - Aides et Récompenses (coupes, médailles, t-shirts	1 000,00 €	1 044,18 €	74112 - Contrat d'Objectif Sport Isère (Fonctionnement)	2 650,00 €	1 325,00 €
625 - Déplacements, missions et réceptions			741121 - Conseil Départemental (Aide aux Déplacements)	2 300,00 €	2 300,00 €
62512 - Déplacements salariés	1 500,00 €	1 270,75 €	741122 - Contrat d'Objectif Sport Isère (Projets)	2 500,00 €	1 250,00 €
62513 - Déplacements personnels détachés	100,00 €	164,74 €	741123 - Aide à l'acquisition de matériel informatique	528,00 €	410,00 €
6252 - Formateurs CDA	- €	100,00 €			
6253 - Sélection : Transport	440,00 €	703,55 €	742 - Autres		
6254 - Sélection : Déplacements cadres	3 050,00 €	3 140,18 €	7421 - FFFVB (ATD)	- €	- €
6256 - Sélection : Hébergement-Repas	1 560,00 €	1 780,26 €	7422 - Ligue Auvergne Rhône-Alpes (AAL, VPT)	860,00 €	868,50 €
6257 - Missions élus et Réception tournois InterCom	1 900,00 €	479,08 €			
626 - Frais postaux et frais de télécommunications			75 - Autres produits de gestion courante	25 556,00 €	31 110,80 €
6261 - Téléphone	540,00 €	528,00 €	755 - Pénalités		
6262 - Timbres et affranchissements	20,00 €	- €	755 - Pénalités clubs	- €	- €
6263 - Internet (livebox, hébergeur site web)	420,00 €	215,94 €	756 - Cotisations		
63 - Impôts, taxes	1 000,00 €	445,32 €	7561 - Adhésions (part fixe)	2 496,00 €	2 458,80 €
6313 - Formation professionnelle continue	1 000,00 €	445,32 €	7562 - Adhésion (part licence)	22 920,00 €	28 652,00 €
635 - Autres impôts (taxe foncière)	- €	- €	7563 - Participation Comité de Savoie	140,00 €	- €
64 - Charges de personnel	43 600,00 €	44 593,58 €	76 - Produits financiers	55,00 €	270,86 €
64111 - Salaire net Technicien (30 h)		20 218,60 €	761 - Intérêts sur placements	55,00 €	270,86 €
64112 - Salaire net Secrétaire (12 h)		6 161,84 €	77 - Produits exceptionnels	- €	- €
645 - Charges de sécurité sociale, retraite, prévoyance		17 855,54 €	772 - Produits sur exercices antérieurs (fonds solidarité)	- €	- €
647 - Médecine du travail		357,60 €	777 - Quote-part des subventions d'investissement	- €	- €
65 - Autres charges de gestion	515,00 €	515,00 €	78 - Investissement sur fonds propres	- €	- €
6586 - Cotisation CDOSI / IMPACT EMPLOI	515,00 €	515,00 €			
66 - Charges financières	- €	- €	TOTAL CHARGES :	69 720,00 €	66 015,66 €
661 - Agios	- €	- €	TOTAL PRODUITS :	69 720,00 €	69 456,76 €
67 - Charges exceptionnelles	- €	55,00 €			
672 - Charges sur exercices antérieurs	- €	55,00 €			
68 - Dotation aux amortissements	- €	- €			
681 - Matériel informatique	- €	- €			

Bénéfice : 3 441,10 €

Une nouvelle saison bénéficiaire.

Principaux éléments à souligner :

- Hausse spectaculaire du nombre de licenciés : 1 640 licences Compétition VB (vs 1 496 la saison passée et 1 300 prévues)
- Beaucoup d'équipes en championnat et sur les plateaux, avec une belle progression des championnats seniors et du championnat jeune féminin.
- Des stages bien remplis. Les stages Beach n'ont commencé qu'en Février, comme décidé en assemblée générale.

- Le GSD38 a tourné au ralenti. 5 licenciés cette année seulement (quelques administrateurs et les salariés du Comité).
- Réalisé côté charges :
 - Revalorisation salariale et médecine du travail mises en place
 - Equipement informatique renouvelé : achat de 2 ordinateurs portables et d'une imprimante
 - Textile : nouveaux maillots pour les sélections (achat de 3 jeux de 12 maillots).
 - Frais bancaires : acquisition d'une carte de paiement
- Achats prévus non réalisés :
 - Sifflets-poire, tablettes
 - Vestes et tee-shirts pour l'encadrement, polos pour les élus
- Subventions : à ce jour, nous n'avons perçu que 50 % de la somme octroyée en 2022 par le Département de l'Isère (2 650 € d'aide au fonctionnement et 2 500 € pour les projets).

La subvention du département de l'Isère a évolué. Le Contrat d'Objectifs Sport Isère Comités (COSI Comités) est désormais une aide globale allouée pour 2 ans, comprenant une aide au fonctionnement, calculée sur le nombre de clubs, de licenciés, de licenciés de moins de 18 ans et de salariés des comités et une aide sur projets déposés.

Le versement du solde (1 325 € d'aide au fonctionnement et 1 250 € pour les projets) ne sera effectué qu'après réception d'un document « Bilan » permettant d'évaluer et de valider la réalisation des actions financées. Le document a été complété et envoyé ; nous attendons son instruction par les services du département.

BUDGET PREVISIONNEL ET TARIFICATION POUR LA SAISON 2023-2024

BUDGET PREVISIONNEL 2023 / 2024					
CHARGES	Réalisé 22-23	Prévisionnel	PRODUITS	Réalisé 22-23	Prévisionnel
60 - Achats	4 439,42 €	10 895,00 €	70 - Vente de produits finis, prestations de service	26 794,60 €	28 125,00 €
6041 - Achats licences GSD38	450,32 €	450,00 €	706 - Prestation de services		
6042 - Achats de prestations de services (Beach Versoud	1 213,40 €	6 045,00 €	7061 - Licences GSD38	- €	- €
6061 - Fournitures non stockables (eau, énergie)	- €	- €	706311 - Droit d'engagement Senior (championnat et coupe)	3 340,00 €	2 910,00 €
6063 - Fournitures d'entretien et de petit équipement	1 321,78 €	1 800,00 €	706312 - Droit d'engagement Jeunes (championnat et plateaux)	8 884,50 €	9 105,00 €
6064 - Fournitures administratives (papeterie, cartouche)	86,42 €	100,00 €	70641 - Formation de joueurs Beach (Part famille)	660,00 €	4 225,00 €
6065 - Matériel sportif (ballons et équipements sélection	863,50 €	1 700,00 €	70642 - Formation de joueurs (Part famille)	11 232,00 €	7 880,00 €
6066 - Matériel dotation Challenge Organisateur	504,00 €	800,00 €	70643 - Formation de joueurs (Part club)	2 462,50 €	2 875,00 €
61 - Services extérieurs	3 787,56 €	4 310,00 €	706431 - Participation clubs des jeunes en SSS (35 €/jeune)	- €	490,00 €
614 - charges locatives (Maison des sports, gymnases)	3 354,97 €	3 590,00 €	70644 - Formation BPJEPS - Section sportive - Smashy	215,60 €	- €
6156 - Entretien - Maintenance informatique	213,00 €	200,00 €	70645 - Formation Entraîneurs DRE2 (module AFJ) 70 €	- €	490,00 €
616 - Assurance	219,59 €	220,00 €	70646 - Formation Arbitres (5 €) et marqueurs (- €)	- €	150,00 €
6185 - Frais d'AG (réception et dossiers)	- €	300,00 €	7081 - Organisation de tournois InterComités	- €	- €
62 - Autres services extérieurs	12 179,78 €	19 130,00 €	74 - Subventions d'exploitation	11 280,50 €	13 750,00 €
621 - Personnel extérieur à l'association			7411 - Etat		
6214 - Personnel détaché (Clubs, Ligue)	2 753,10 €	5 275,00 €	7411 - PSF	5 127,00 €	5 900,00 €
623 - Publicités, publications, relations publiques			74114 - Indemnité d'Activité Partielle	- €	- €
6236 - Plaquettes et affiches	- €	- €	74112 - Département		
6238 - Aides et Récompenses (coupes, masques, t-shirts)	1 044,18 €	1 000,00 €	74112 - Contrat d'Objectif Sport Isère (Fonctionnement)	1 325,00 €	2 650,00 €
625 - Déplacements, missions et réceptions			741121 - Conseil Départemental (Aide aux Déplacements)	2 300,00 €	2 700,00 €
62512 - Déplacements ATD	1 270,75 €	820,00 €	741122 - Contrat d'Objectif Sport Isère (Projets)	1 250,00 €	2 500,00 €
62513 - Déplacements personnels détachés	164,74 €	370,00 €	741123 - Aide à l'acquisition de matériel informatique	410,00 €	- €
6252 - Formateurs CDA	100,00 €	775,00 €	742 - Autres		
6253 - Sélection : Transport	703,55 €	700,00 €	7421 - FFVB (ATD)	- €	- €
6254 - Sélection/SSS : Déplacements cadres	3 140,18 €	4 020,00 €	7422 - Ligue Auvergne Rhône-Alpes (AAL, VPT)	868,50 €	- €
6256 - Sélections/SSS/Beach : Hébergement-Repas	1 780,26 €	4 800,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	31 110,80 €	31 155,00 €
6257 - Missions élus et Réception tournois InterCom	479,08 €	600,00 €	755 - Pénalités		
626 - Frais postaux et frais de télécommunications			755 - Pénalités clubs	- €	- €
6261 - Téléphone	528,00 €	530,00 €	756 - Cotisations		
6262 - Timbres et affranchissements	- €	20,00 €	7561 - Adhésions (part fixe)	2 458,80 €	2 460,00 €
6263 - Internet (livebox, hébergeur site web) et Banque	215,94 €	220,00 €	7562 - Adhésion (part licence)	28 652,00 €	28 695,00 €
63 - Impôts, taxes	445,32 €	500,00 €	7563 - Participation Comité de Savoie	- €	- €
6313 - Formation professionnelle continue	445,32 €	500,00 €	76 - Produits financiers	270,86 €	200,00 €
635 - Autres impôts (taxe foncière)	- €	- €	761 - Intérêts sur placements	270,86 €	200,00 €
64 - Charges de personnel	44 593,58 €	52 730,00 €	77 - Produits exceptionnels	- €	- €
64111 - Salaire net Technicien (30 h)	20 218,60 €	26 840,00 €	772 - Produits sur exercices antérieurs (fonds solidarité)	- €	- €
64112 - Salaire net Secrétaire (12 h)	6 161,84 €	6 490,00 €	777 - Quote-part des subventions d'investissement	- €	- €
645 - Charges de sécurité sociale, prévoyance et santé	17 855,54 €	19 300,00 €	78 - Investissement sur fonds propres	- €	14 850,00 €
647 - Médecine du travail	357,60 €	100,00 €			
65 - Autres charges de gestion	515,00 €	515,00 €			
6586 - Cotisation CDOSI / IMPACT EMPLOI	515,00 €	515,00 €			
66 - Charges financières	- €	- €			
661 - Agios	- €	- €			
67 - Charges exceptionnelles	55,00 €	- €			
672 - Charges sur exercices antérieurs	55,00 €	- €			
68 - Dotation aux amortissements	- €	- €			
681 - Matériel informatique	- €	- €			
TOTAL CHARGES :	66 015,66 €	88 080,00 €	TOTAL PRODUITS :	69 456,76 €	88 080,00 €

Détail des projets :

- Section Sportive Scolaire - Lycée des Eaux Claires

CHARGES		PRODUITS	
INTERVENTIONS CADRES 35 semaines sur base horaire de 15€	4 285,00 €	PARTICIPATION ADHESION CLUBS	- €
Entraînement lundi et vendredi (3h - 1 cadre)	1 575,00 €		
Entraînement collectif mercredi (2h-1 cadre)	1 050,00 €		
Entraînements beach (1 cadre x 16h)	240,00 €		
Coaching championnat AMICAL régional (10 x 2h - 1 cadre)	300,00 €	PARTICIPATION PARTS CLUBS SSS	490,00 €
Coaching championnats de France et qualifications académiques (50h)	750,00 €	35€ par joueuse x 14	490,00 €
Frais de déplacement intervenant	370 €		
PARTICIPATIONS COMPETITIONS	2 000,00 €	SUBVENTIONS	4 000,00 €
CHAMPIONNAT DE France UNSS (déplacements mini-bus, car)	1 500,00 €	Conseil Départemental Projet SSS	1 000,00 €
CHAMPIONNAT DE France beach UNSS	500,00 €	PSF	3 000,00 €
GESTION ADMINISTRATIVE	500,00 €	PARTICIPATION LICENCIES	2 475,00 €
Réunions	500,00 €	Licence 16,50€ X 10% X 1500 licences compétition vb	2 475,00 €
MATERIEL / EQUIPEMENT	1 000,00 €	ENGAGEMENT DES EQUIPES EN CHAMPIONNAT	820,00 €
ballons et petit matériel	1 000,00 €	annulation de la gratuité pour 2 équipes et + engagées	820,00 €
TOTAL CHARGES	7 785,00 €	TOTAL PRODUITS	7 785,00 €

- Formation joueurs Beach

Beach Versoud 2023/2024			
CHARGES		PRODUITS	
Location des terrains HP 4 WE (8J) - 8H X 2T	2 048,00 €	Participation des familles	
Repas stagiaires 12 X 11€	1 056,00 €	STAGE 8JX16€X12 STAGIAIRES	1 536,00 €
Repas cadres 2 X 11€	176,00 €	REPAS 12 STAG X 6€ X 8J	576,00 €
Encadrement vacataire WE 8h x 12€	384,00 €		
Encadrement tech comité WE 8h x 20€	640,00 €		
Frais de déplacement	211,00 €		
Location des terrains HC en semaine (8J) - 4H X 2T	1 536,00 €	STAGE 8JX16€X12 STAGIAIRES	1 536,00 €
Repas stagiaires 12 X 11€	1 056,00 €	REPAS 12 STAG X 6€ X 8J	576,00 €
Repas cadres 2 X 11€	176,00 €		
Encadrement vacataire 8j x 4h x 12€	384,00 €		
Encadrement tech comité 8j x 4h x 20€	640,00 €		
Frais de déplacement	211,00 €		
Inscription Beach volleyades 2023 x 1 paire + déplacement	1 056,00 €	Subvention PSF	1 900,00 €
		Autofinancement	3 450,00 €
TOTAL	9 574,00 €	TOTAL	9 574,00 €

- Formation Dirigeants/Encadrants, Arbitres, Marqueurs

Formation des arbitres : organisation de 3 modules de 2h et d'un examen théorique et pratique
 Un livret de formation est remis à chaque stagiaire arbitre + un kit d'arbitrage (sifflet, cartons)
 Chaque club paye 5€ / stagiaire – Budget établi sur une base de 30 stagiaires

Formation des marqueurs : organisation d'un module de 2h et d'un examen théorique

Formation des dirigeants/encadrants :

- aide à la structuration des clubs et à la structuration des entraînements par la visite d'un cadre technique
- organisation d'une demi-journée d'informations sur le planning sportif, les différentes formules sportives, les règlements, les stages de sélections, les licences, ...

TARIFS COMITE ISERE 2023/2024

* Adhésion :

Club Civil (1ère affiliation) :		0 € les 2 premières saisons
Club Jeunes :		0 €
Club Civil (Renouvellement) :	60 adhésions et +	192,00 € /club
	20 adhésions et +	96,00 € /club
	19 adhésions et -	58,80 € /club

* Participation au fonctionnement du Comité :

	prévisionnel	
- Pour les Clubs isérois (/licencié)	130	8,25 € / Licence dirigeant et encadrement
	80	5,00 € / Licence compétilib (compet sans accession)
	1500	18,15 € / Licence compétition Volley ball
		0,00 € / Licence issue d'un club jeune
		0,00 € / Licence compétition Beach volley
		0,00 € / Mutation
		0,00 € / Licence événementielle
		8 licences jeunes gratuites pour la 1ère affiliation
- Pour le Comité de Savoie :	5	28,00 € / Equipe senior

* Stages de formation :

Jeune arbitre :		5,00 € / Stagiaire
Entraîneur :		
module "Accueil et Formation des Jeunes" du DRE2		70,00 € / Stagiaire
Joueurs (centre départemental d'entraînement)		{ Part Club : 5 €/journée ou demi-journée de stage/stagiaire . plafonnée à 325 € sur la saison sportive . remise de 50% pour le club qui accueille le stage Part Famille : 3 €/h de stage

* Engagement des équipes :

	prévisionnel	
Championnat		
- 6x6	36	135,00 € / équipe (gratuit au-delà de 2 équipes du même sexe dans un même championnat)
- 4x4/6x6 mixte		0 € / équipe
- Beach		40,00 € / club
- Coupe de l'Isère	24	20,00 € / équipe
Plateaux Jeunes		
- 6x6	10	79,00 €
- 3x3 / 4x4	80	55,00 €
- 2x2	10	37,50 €
- 1x1	32	10,00 €
		gratuit au-delà de 4 enfants